

FICHE TECHNIQUE N°3

DÉCAPAGE AU KRAKE

Décapage à fond sous haute pression avec un système de récupération des eaux usées



Introduction

- Le décapage au Krake est une opération adaptée pour les supports en plâtre et ses dérivés.
- Malgré le point commun au niveau de l'utilisation d'un jet d'eau à haute pression, **le nettoyage au Kärcher n'est pas une méthode alternative** au décapage au Krake.
- Il est conseillé d'effectuer un pré-décapage chimique adapté à la situation avant d'exécuter le décapage au Krake.



Avantages et inconvénients

Avantages

- Aucune dissémination de poussières
- Protection minimum des sols

Inconvénients

- Obligation d'être équipé d'un système de récupération des eaux usées afin d'éviter toute dissémination de poussières
- Traitement spécial des eaux filtrées
- Nombre de matériels nécessaires relativement élevé même pour les travaux à faible envergure
- Long délai d'intervention

Remarques

- S'informer des dangers du décapant utilisé en cas d'un pré-décapage chimique

Préparation

Aménagement et utilisation de locaux pour les intervenants

- Point d'eau pour le Krake
- Prévoir un local pour se changer
- Enlèvement des objets pouvant gêner le mouvement de l'opérateur
- Porter les EPI adéquats

Habitation AVEC habitants

- Bien isoler les zones non traitées contre le bruit
- Interdire l'accès des pièces traitées durant la durée des travaux

EPI et EPC



Equipements de protection individuelle (EPI)

- Protection auditive
- Lunettes
- Gants à résistance mécanique (norme EN 388)
- Chaussures de sécurité type S3



Equipements de protection collective (EPC)

- Système de récupération complète des eaux usées
- Trousse de premiers secours équipée et non périmée

Remarque

- D'autres EPI et EPC adaptés doivent être mis à disposition si un pré-décapage chimique est prévu
- Se référer aux fiches techniques concernées

Mesures d'hygiène

Après le travail et avant chaque repas

- Se laver les mains
- Se changer

- Ne pas manger dans la même pièce où les travaux ont lieu

Remarques

- D'autres mesures d'hygiène adaptées doivent être appliquées lorsqu'un pré-décapage chimique est prévu avant le décapage au Krake
- Se référer aux fiches techniques concernées

Exécution

Points essentiels

- Prévoir au préalable un pré-décapage chimique adapté en cas de besoin
- Passer le Krake avec une vitesse adaptée en fonction de la pression du jet d'eau
- Deuxième passage du Krake si nécessaire
- Effectuer un essuyage à l'humide afin de supprimer d'éventuels résidus

Remarques

- Contrôler régulièrement le niveau du contenant de récupération des eaux usées

Fin de travaux

- Ne pas jeter des eaux usées dans l'égout – traitement des eaux selon la procédure décrite dans la rubrique "Élimination des déchets"

Élimination des déchets

Types de déchets spéciaux :

OMoD 08 01 17 : Déchets provenant du décapage de peinture ou de vernis et contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- Eaux usées contenant des peintures au plomb
- Bidon, récipient de décapant

Remarques

- Toutes les eaux récoltées doivent être traitées en tant que déchets spéciaux car même les eaux « claires » sont trop chargées en plomb

Lieux de dépôt (selon GESDEC)

CTDS SA
Route de Verbois 40
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 727 42 22

Serbeco SA
Rue du Pré-Salomon 25
1242 Satigny
Tél. 022 341 15 20

SRS Swiss Recycling Services SA
Chemin Grenet 22
1214 Vernier
Tél. 022 797 17 80

Pour plus de renseignements

SABRA

Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants

Tél. 022 388 80 50

E-mail : chantiers.sabra@etat.ge.ch

GGE

Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil

Tél. 022 817 13 13

Email : info@gge.ch

GPG

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration de Genève

Tél.: 058 715 32 11

Email : gpg@fer-ge.ch